

## CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 décembre 2021

### COMPTE RENDU SOMMAIRE

**Affiché en exécution de l'article L 121-17 du Code des Communes.**

Présents : Guillaume BARBARA, Pierre CALMELS, Valéry CANREDON, Catherine COSENZA, Michel COURTOIS, Audrey COUSINIE, Antoine DELESALLE, Julien DO, Nathalie DENJEAN, Véronique GUIBAUD, Laetitia HOLMIERE, Isabelle PONT, Mathieu POULAIN, Gilles SICARD, Bernard STREHAIANO.

Secrétaire de séance : Antoine DELESALLE

- **Le compte-rendu de la séance du 4 novembre est approuvé.**
- **Camion et petit matériel atelier**

Nous déplorons le vol du camion et du petit matériel horticole ou d'outillage.

Des mesures sont prises pour sécuriser efficacement l'atelier : renforcement de la porte, alarme, clôture avec portail autour de l'atelier...

Délibération prise et acceptée à l'unanimité pour dégager une ligne d'investissement en vue du remplacement du matériel et de l'outillage.

- **Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet : Avenant n° 8, instructions des demandes et actes relatifs à l'occupation et à l'utilisation du sol**

Le service urbanisme de Castres instruit les demandes et actes relatifs à l'occupation et à l'utilisation du sol (PA, PC, DP, CUb). Le renouvellement de la convention par l'avenant n° 8 est accepté par le conseil municipal à l'unanimité moins une abstention.

- **Centre de Gestion de la Fonction Publique du Tarn (CDG81) : Convention unique d'adhésion aux missions facultatives**

Le conseil donne son accord à l'unanimité pour faire appel au Centre de gestion dans le cas où une des missions facultatives soit sollicitée par la commune.

### Questions diverses

- **Collec : résumé des mesures anti COVID prises ce jour par Mme la PREFETEE**

Vaccination des plus de 65 ans sans rendez-vous

Vaccin Moderna compatible avec le vaccin Pfizer

Les cérémonies des vœux sont à proscrire ainsi que tout autre évènement (soirée, loto...) en janvier.

Pas de réveillon dansant

Détecteur de CO2 obligatoire dans les locaux publics (Ecole prioritaire)

## - **Inauguration nouvelle mairie**

De nombreuses personnalités ont répondu présentes à l'invitation du Maire et celui-ci demande au conseil s'il souhaite maintenir l'inauguration qui aura lieu le samedi 18 décembre à 10h30. Le conseil est d'accord à l'unanimité en respectant les mesures sanitaires en vigueur.

## - **Planning Festival AUTAN de Blues**

Il est prévu du 3 au 5 février 2022. La tournée commence par notre commune le jeudi 3 février 2022 à la salle Georges Prêtre.

## - **Projets de la commune en cours**

. Installation de 3 kinésithérapeutes sur la commune, la recherche de terrain est en cours.  
. Projet de ferme bio à Puech Bertou  
. Projet de lotissement (3 à 5 lots) Rue de Las Goutos par la famille Pouzenc.  
Il est à prévoir une éventuelle modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme.

- **Désignation d'un référent « sécurité routière »** : Michel Courtois se propose de suppléer le maire dans cette attribution.
- **Point sur la commission sociale** : Le besoin d'infirmières sur la commune est évoqué. Un courrier a été envoyé aux sénateurs, au député, à la Préfecture, au Conseil Départemental et à l'ARS pour les alerter sur ce problème.
- **Commission scolaire** : Guillaume Barbara présente la dernière mouture du PASSEPORT CIVISME.
- **Commission travaux** :
  - Veolia a contrôlé la canalisation en 150 Ø qui passe le long de la route à La Bronde en vue des futurs travaux de voirie. Pas de changement à prévoir.
  - . Michel Courtois soit faire un état des routes sur la commune en vue de préparer la campagne de point à temps.
  - . il est également prévu de consolider les bas-côtés de la rue de la Font de Galeye (partie longeant le stade) par des poutres de rive.
  - . Signalisation : Bernard Strehaiano et Gilles Sicard ont répertorié les panneaux de signalisation à changer ou à ajouter sur certaines voies de la commune.
- **Le Téléthon** s'est bien passé malgré les conditions atmosphériques défavorables : les prévisions comptables sont entre 100€ et 150€ de plus que l'an passé.

**La séance est levée à 23h.**

**Le prochain conseil municipal se tiendra le jeudi 6 janvier 2022 dans la nouvelle Mairie.**